

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2017/94 Paraphe : 
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DB2017/50</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 18

Votants : 21

POUR : 21 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le six novembre deux mille dix-sept, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 26/10/2017

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mme Patricia LESUEUR, Mme Agnès MERCIER et Mme Françoise PAYEN et, M. Tony BESANCON, M. Roland CANIVENQ, M. Dominique CARPENTIER, M. Jean-Pierre CORNEILLE, M. Claude DEBOURCES, M. Philippe ETIENNE, M. Olivier GODART, M. André MALVAUX, M. Christophe MANCEAUX, M. Frédéric MATHIAS, M. Michel MEIS, M. Jean Yves PIC, M. Jean-Pol RICHELET, M. Francis SIGNORET et M. Benoit SINGLIT.

Représentés : M. Claude ADAM donne pouvoir à M. Dominique CARPENTIER, M. Jacques BOUILLON donne pouvoir à M. SIGNORET et M. Yann DUGARD donne pouvoir à M. Olivier GODART.

OBJET : TARIFS BILLETTERIE 2018 DU PARC ARGONNE DECOUVERTE

Vu les statuts de la 2C2A notamment l'article 3.8 Développement, gestion et animation d'actions et d'équipements, d'activités touristiques et de loisirs d'intérêt communautaire ;

Vu la délibération n°2016/84 du Conseil Communautaire du 3 octobre 2016 confiant délégation au Bureau pour déterminer notamment les tarifs de la billetterie du Parc Argonne Découverte ;

Vu l'avis favorable de la commission Tourisme et Communication sollicité par mail en date du 26/10/2017 ;

Après en avoir délibéré, le BUREAU COMMUNAUTAIRE :

- **ABROGE** les délibérations antérieures relatives aux tarifs de la billetterie du Parc Argonne Découverte

- **FIXE**, conformément à l'annexe de la présente délibération, les tarifs, applicables à compter du 1^{er} janvier 2018, de la billetterie du site touristique Parc Argonne Découverte

- **DETERMINE** qu'au cours des vacances d'hiver, ainsi que les week-ends de décembre, les tarifs réduits suivants - 7 € / adulte, 5 € / enfant - seront appliqués pour tenir compte d'une offre amoindrie

- **DETERMINE** que les tarifs réduits suivants pour les scolaires venant à une période « basse » ; c'est-à-dire tous les mois sauf mai/juin/juillet, seront appliqués : 7 € par enfant

- **DECIDE** que ces tarifs seront applicables à toute réservation dès lors qu'elle concernera l'année 2018, et **AUTORISE** le Président à signer les contrats de réservation sur cette base,

- **AUTORISE** le Président à signer des conventions avec des partenaires, dans la mesure où ces partenariats convergent avec les cibles visées par le site touristique. Les conditions tarifaires qui pourront être offertes sont les suivantes :

- Une place offerte pour une place achetée
- Les adultes paient le tarif enfant

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le

13 NOV. 2017

- CHARGE le Président de l'application de ces tarifs
- DECIDE que ces tarifs seront applicables tant qu'ils ne seront pas abrogés par une délibération ultérieure».

Le Président,



Francis SIGNORET

Tarifs d'entrée			
Entrée payante pour l'accès à l'ensemble du site, extérieurs compris (incluant visite de l'exposition permanente, de mission chercheur, accès à la salle de projection, au parcours de filets suspendus, au parc à loups, musée de l'outil, ferme pédagogique et toute autre activité extérieure).			
Intitulé du billet	Tarifs individuels		Conditions
Chouette	Tarif plein adulte (à partir de 12 ans)	14.00 €	Adulte
Chauve-souris	Tarif plein enfant (3 – 11 ans)	10.00 €	
	Tarifs réduits - groupe (à partir de 12 personnes)		
Loir	Tarif réduit adulte	12.00 €	Adulte selon liste des réductions + groupe adulte
Luciole	Tarif réduit enfant	9.00 €	Enfant selon liste des réductions + groupe enfant
Gratuités (sur présentation d'un justificatif)			
Grenouille	Enfants de moins de trois ans ; enseignants accompagnateurs ; Responsables de centre de loisirs ; responsables de comité d'entreprise ; professionnels du tourisme ; journalistes ; Personnel de la 2C2A ; chauffeurs de bus accompagnant un groupe en visite ; accompagnateur des établissements scolaires ou spécialisés ; centres de loisirs et personnes handicapées dépendantes (selon législation en vigueur) ; détenteur d'un billet de faveur ; détenteur d'un Pass 2C2A ; visiteurs adressés par l'association Culture du Cœur dans le cadre d'un partenariat annuel		
Tarifs Pass (validité sur une année complète de 12 mois à compter de l'achat du pass)			
PASS 2C2A	Pass annuel adulte	28.00 €	
	Pass annuel enfant (3-11)	20.00 €	
	Pass annuel adulte handicapé – tarif réduit	18.00 €	
	Pass annuel enfant handicapé – tarif réduit	14.00 €	
	Pass annuel Meute (2 adultes et 3 enfants)	96.00 €	

	Pass annuel Super Meute (2 adultes et 4 à 6 enfants)	136.00 €	
Animanuits			
Animanuit	Nuit de la chouette, nuit de la chauve souris	Gratuit	Adulte – animation nocturne
		Gratuit	Enfant de moins de 18 ans accompagné par un adulte payant
	Nuit du loup (plus de 7 ans)	13,00	Adulte (plus de 7 ans) – animation nocturne
	Autres sorties nocturnes	5,00	
Tarif animation			
	Animation groupe enfant	6,00	Animation réalisée en interne
	Forfait visite guidée	45,00	Visite guidée de l'exposition pour les familles ou les groupes (25 personnes maximum par guide)
	Animations naturalistes	15,00	
	Animations à caractère scientifique	30,00	
	Matériel pour animation extérieure	1-€ / personne	
	Coût transport animation extérieure (hors territoire 2C2A)	0,5 € / km	
Tarif Animalier d'un jour	Période : activité programmée du 1er avril au 31 août, sur réservation les week-end et jours fériés.	Prix : 70 € par personne, comprenant le billet d'entrée pour le reste de la journée.	

	<p>Durée : 4 heures de 8h30 à 12h30</p> <p>Âge des participants : activité réservée aux adultes, à partir de 16 ans. Une attestation d'assurance sera exigée de la part des participants.</p>		
<p>Liste des réductions (sur présentation d'un justificatif) : Tarif réduit pour les plus de 60 ans, les étudiants, les handicapés, les chômeurs et RMIstes, les familles nombreuses (dans la limite de 2 adultes et à partir de 3 enfants), les détenteurs d'un pass touristique des Ardennes validé, les détenteurs d'un coupon promotionnel, les détenteurs d'une carte d'adhérent « Nature et Découvertes ».</p>			
Achats groupés :	<i>Validité d'un an à compter de la date d'envoi des billets d'entrée</i>		
10 % de billets gratuits à partir de 40 billets			
20 % de billets gratuits à partir de 60 billets			
Remise :			
50 % de réduction sur la deuxième entrée sur présentation d'un coupon de réduction			
Location de la salle à la ½ journée			
Salle de restaurant et de la cuisine : 150 €			
Salle de projection et matériel : 200 €			